

**Discours de Dominique BUSSEREAU,
Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité
prononcé lors de l'inauguration du Salon de l'agriculture le 8 février 2005**

J'ai éprouvé une grande joie à visiter le hall cheval. Je suis particulièrement attentif à cette filière qui jouit d'une **image forte**. Il faut préserver cet atout pour valoriser ce secteur qui porte aussi **des emplois**, priorité – vous le savez – du Premier Ministre et de notre gouvernement.

Je voudrais évoquer la loi sur les territoires ruraux et ses conséquences, l'organisation et le financement de votre filière.

I – La Loi sur les territoires ruraux

Cette loi vient d'être adoptée et publiée au Journal Officiel du 24 février. L'article vous concernant - devenu l'article 38 - précise que "sont réputées activités agricoles toutes les activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exception des activités de spectacle"

Les textes d'application sont prêts et ont fait l'objet d'échanges avec vos différentes organisations professionnelles : ils vont donc permettre aux **acteurs de la filière cheval d'accéder aux mêmes possibilités que les autres agriculteurs** et dans les mêmes conditions.

Les conséquences de ce texte sont donc d'ordre fiscal et économique, ce qui doit être un moyen de consolider votre filière en favorisant la création d'emploi en milieu rural et en zone périurbaine et de renforcer la protection des salariés.

II - L'organisation de la filière

- **Définir une politique qui porte les ambitions de tous**

La filière "cheval sport, loisirs et travail" se caractérise par une grande diversité : du cheval de travail au cheval de sport sans oublier les ânes, les poneys et le monde des amateurs. Cette **diversité** doit être considérée comme une vraie richesse car elle est l'image même du marché, moteur économique de l'activité.

Il appartient donc à l'**interprofession** de définir au niveau national une politique qui porte les ambitions de tous en respectant les intérêts de chacun. Il s'agit certes d'une tâche difficile et je voudrais en profiter pour souligner les qualités de du président Pierre JULIENNE, dont j'apprécie la capacité à rassembler.

La pertinence des travaux menés sera d'autant plus reconnue que les nécessaires évolutions structurelles de la FIVAL auront été conduites. Il convient en effet de donner aux associations de races la place qu'elles méritent et il s'agit, je le dis clairement, d'un gage de crédibilité.

La prise en compte des cavaliers professionnels et des propriétaires est en cours, la FIVAL est donc l'interprofession reconnue de la filière sports et loisirs.

- **Les conseils des équidés**

Au plan régional les conseils des équidés ont un rôle utile et constructif : ils leur appartient de porter, auprès des collectivités régionales et locales, les projets structurants qui permettent un développement. Sans doute faut-il pour qu'ils gagnent en crédibilité que leurs instances prennent en compte les organismes professionnels au niveau régional.

Aux côtés de ces structures établies nous trouvons deux institutions dont les activités contribuent elle aussi au développement.

- **La Fédération Française d'Equitation, malgré des résultats sportifs de haut niveau, traverse une période délicate.**

Sa vitalité est indéniable. Il lui appartient d'ici le 30 juin 2005, d'adopter des statuts conformes et de procéder à des élections. Dans ce contexte, le ministère de l'agriculture a accordé son agrément, aux côtés du ministère des sports, jusqu'à cette date. L'intérêt pour l'élevage des activités conduites à la fédération n'est plus à démontrer et c'est ce qui explique notre attention sur ce sujet.

- **La Société hippique française : une équipe nouvelle**

La Société hippique française a pour mission d'organiser les épreuves destinées aux jeunes chevaux. Je voudrais saluer l'équipe nouvelle qui, autour de Marc DAMIANS, arrive à sa tête. Les évolutions à conduire constituent un vaste chantier tant sur le plan structurel que sur le plan technique. Elles n'en restent pas moins, me semble-t-il, le moyen pour la SHF d'inscrire durablement sa crédibilité.

III - Financement de la filière

Je ne peux conclure sans avoir, auparavant, évoqué le financement de cette filière.

La filière dispose ou peut disposer aujourd'hui de ressources de natures différentes :

- **des ressources propres** dont le montant varie en fonction des services apportés.
- **des subventions des collectivités** qui ont compris combien votre filière était porteuse d'emploi et de développement.
- la **participation volontaire** au sein de votre interprofession. Ce financement est évident et doit être appuyé par chacun, il en va de l'avenir même de la filière et la responsabilité en revient à tous ses acteurs.
- **L'aide de l'Etat** à votre filière. Cette aide se voit aujourd'hui complétée par le financement qui a été inscrit dans l'accord de partenariat entre les courses et l'Etat. Ce nouveau fonds, dont chacun sait qu'il se monte à **9 M€** pour l'année 2005, devra répondre à certains critères :
 - Ø le projet présenté doit avoir un caractère structurant au niveau national ou régional ;
 - Ø la demande ne doit pas correspondre à des actions déjà inscrites sur les lignes de subvention de l'Etat ;

Ø l'aide apportée n'a pas à s'inscrire comme une aide au fonctionnement.

Ce fonds existe donc et son instance de répartition est en cours de constitution. Cette instance rassemblera de manière paritaire le monde des courses, la filière "sport et loisir" et l'Etat.

Aujourd'hui je peux confirmer que la représentation de cette filière sera assurée bien évidemment par la FIVAL, l'interprofession, ainsi que par les Conseils des chevaux dont l'intérêt régional est connu.

Dans cette recherche de cohésion, l'établissement public les Haras nationaux jouent et ont à jouer un rôle important: service de l'Etat, ils se tiennent aux côtés des professionnels pour participer et encourager le développement.

CONCLUSION

Sur l'ensemble de ces sujets, je tiens à affirmer mon soutien total et ma volonté d'assurer à la filière "cheval" le développement économique qu'elle mérite.